

# Avertissement légal

*Les renseignements contenus dans le présent document sont fournis uniquement à titre d'information. Bien que le gouvernement du Manitoba ait veillé à ce que cette information soit préparée et compilée avec soin, vous êtes prié de vous renseigner vous-même ou de demander l'avis d'un professionnel avant d'entreprendre quoi que ce soit qui pourrait toucher vos intérêts personnels ou ceux de votre famille. Le gouvernement du Manitoba n'assume aucune responsabilité pour tout fait, erreur ou omission qui pourraient causer quelque préjudice ou dommage à vous-même ou à votre famille en vertu de la confiance accordée auxdits renseignements. Il est dans votre intérêt de faire preuve de diligence raisonnable au moment de décider de la validité desdits renseignements en ce qui concerne vos propres circonstances.*

## ÉDUCATION

# Préparation

Votre enfant va bientôt commencer l'école et vous vous posez peut-être bien des questions sur la façon dont on va tenir compte de ses besoins particuliers et sur ce que vous pouvez faire pour l'aider à devenir une personne heureuse et qui réussit bien.

### Comment puis-je préparer mon enfant en vue de son entrée à l'école?

Vous pouvez l'exposer à toutes sortes d'expériences qui l'aideront à acquérir les nombreuses compétences dont il se servira à l'école. Vous pouvez faire les choses suivantes :

- Lisez-lui des histoires, et notamment des histoires qui portent sur des enfants qui vont à l'école.
- Parlez-lui de ce qu'il fera à l'école et des autres enfants qu'il y rencontrera.
- Parlez-lui des choses qu'il fera régulièrement et essayez d'établir de nouvelles habitudes à la maison.
  - Lisez-lui une histoire avant l'heure du coucher.
  - Allez faire une promenade chaque jour.
  - Allez à la bibliothèque une fois par semaine.
  - Préparez et emballez ensemble des goûters sains.
  - Rassemblez ce qu'il vous faut pour faire une sortie et mettez cela près de la porte la veille au soir.
  - Organisez une soirée de jeux en famille chaque semaine.
- Téléphonnez à l'école de votre enfant et allez-y avec celui-ci.
  - Vous pouvez avoir une raison précise de faire cela. Si, par exemple, votre enfant se sert d'un fauteuil roulant, vous pourriez faire le tour de l'école avant le début de l'année scolaire. Ceci aidera votre enfant à se familiariser avec l'école avant que les couloirs ne soient encombrés.



## Pour plus de renseignements

- **Préparer votre enfant pour l'école : Guide à l'intention des parents** suggère des activités à faire pour aider votre enfant à acquérir de nouvelles compétences. Ce guide est affiché sur le site Web d'Enfants en santé Manitoba :  
[http://www.gov.mb.ca/healthychild/edi/gettingreadyforschool\\_fr.pdf](http://www.gov.mb.ca/healthychild/edi/gettingreadyforschool_fr.pdf)
- **La transition vers l'école : Pour commencer l'école du bon pied** donne des renseignements sur ce qu'il faut faire pour que l'entrée à l'école se passe sans heurt. Ce document est affiché sur le site Web du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants :  
[http://www.enfant-encyclopedie.com/pages/PDF/Transition\\_vers\\_ecoleFRmcP.pdf](http://www.enfant-encyclopedie.com/pages/PDF/Transition_vers_ecoleFRmcP.pdf)
- **Pour aider votre enfant à apprendre à lire – Un guide à l'intention des parents** donne des conseils utiles pour encourager les jeunes enfants à lire et à apprendre à aimer la lecture. Ce document est affiché sur le site d'Éducation Manitoba :  
[http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/parents/apprendre\\_lire/](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/parents/apprendre_lire/)



En préparant les enfants en vue de l'entrée à l'école, on les aide énormément à se sentir plus à l'aise et plus sûrs d'eux-mêmes.

## Que dois-je faire pour inscrire mon enfant à l'école?

En général, les écoles ouvrent les inscriptions au début du printemps pour les enfants qui doivent commencer l'école en septembre.

Au Manitoba :

- Tous les enfants ont le droit d'aller à l'école à partir du mois de septembre de l'année où ils ont eu ou auront six ans.
- Les enfants doivent fréquenter l'école quand ils atteignent l'âge de sept ans, qui est l'âge où l'école devient obligatoire.
- La plupart des écoles offrent la maternelle, qui est une année d'école facultative.

Tous les enfants peuvent aller à l'école à l'âge de six ans.  
Tous les enfants doivent aller à l'école à l'âge de sept ans.



Si votre enfant a des besoins exceptionnels, mettez-vous en rapport avec le directeur de l'école de votre quartier un an avant de l'inscrire. Ceci aidera l'école à planifier de manière à pouvoir répondre à ses besoins. Quand vous communiquerez avec le directeur, demandez-lui comment vous pouvez participer au processus de planification. Les écoles commencent en général ce processus en organisant un entretien d'accueil.

Les besoins exceptionnels peuvent porter sur l'apprentissage, la communication, ou le domaine physique, sensoriel ou comportemental.



## Qu'est-ce qu'un entretien d'accueil?

L'entretien d'accueil est une occasion pour vous de rencontrer le personnel de l'école, de partager des renseignements et de commencer à planifier les programmes éducatifs qui seront offerts à votre enfant. Les participants à la rencontre peuvent être vous-même, le directeur, l'enseignant titulaire, l'orthopédagogue, l'administrateur des services aux élèves de la division scolaire et d'autres personnes.

## Comment puis-je me préparer en vue de l'entretien d'accueil?

Le personnel de l'école va vouloir se familiariser avec votre enfant, ses points forts et ses activités préférées. Il vous faudra aussi parler de ses difficultés et besoins particuliers. On vous posera sans doute beaucoup de questions. On vous demandera peut-être de fournir des copies de rapports de médecins ou autres afin de guider les décisions à prendre au sujet des programmes à offrir à votre enfant. N'hésitez pas à poser au personnel de l'école toutes les questions que vous pouvez avoir au sujet de l'école et de la division scolaire.

Avant d'aller à l'entretien d'accueil, posez-vous les questions suivantes :

- Comment est-ce que j'envisage les années d'école de mon enfant?
- Quels sont les renseignements relatifs à mon enfant qui seraient utiles pour l'école?
- Qu'est-ce que je veux savoir sur l'école et les services offerts à mon enfant?

## Pour plus de renseignements

- **Votre division scolaire** peut vous donner des renseignements sur l'école de votre quartier et les services qui existent au sein de la division. Vous trouverez les coordonnées des divisions scolaires sur le site Web d'Éducation Manitoba :

[http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/liste\\_division.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/liste_division.html)

- Le site d'**Éducation Manitoba** contient aussi des renseignements sur la vie scolaire au Manitoba, de même que des liens qui mènent aux listes d'écoles et au calendrier scolaire :

<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/fem.html>

- **Lignes directrices sur l'entrée à l'école des jeunes enfants ayant des besoins spéciaux** contient des renseignements sur l'entrée à l'école des jeunes enfants et comprend un inventaire de détails importants à fournir à l'école au sujet de votre enfant. Ce document est affiché sur le site Web d'Enfants en santé Manitoba :

[http://www.gov.mb.ca/fs/childcare/pubs/transition\\_protocol\\_fr.pdf](http://www.gov.mb.ca/fs/childcare/pubs/transition_protocol_fr.pdf)

- **L'administrateur des services aux élèves de votre division scolaire** est un éducateur qui coordonne les services aux élèves pour la division. Cette personne offre aussi des consultations et des services de soutien aux enseignants chargés du domaine de l'enfance en difficulté, aux orthopédagogues et aux autres enseignants. On peut trouver les coordonnées de l'administrateur des services aux élèves de chaque division scolaire sur le site Web de la Student Services Administrator's Association of Manitoba (SSAAM) :

[www.ssaam.mb.ca](http://www.ssaam.mb.ca)

